

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 108 842		6 108 842	5 935 174		173 668	2.93
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 180 011		8 180 011	8 346 270		166 259	1.99
Chiffre d'affaires NET	14 288 853		14 288 853	14 281 443		7 410	0.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			22 000	30 737		8 737	28.42
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			318 935	1 055 908		736 973	69.80
Autres produits			780	279		501	179.73
Total des Produits d'exploitation (I)			14 630 568	15 368 367		737 799	4.80
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 695 349	3 956 207		1 260 858	31.87
Variation de stock (marchandises)			677 390	637 748		1 315 138	206.22
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 461 349	3 515 664		54 315	1.54
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			75 967	777 415		701 448	90.23
Autres achats et charges externes *			2 115 743	1 973 184		142 559	7.22
Impôts, taxes et versements assimilés			100 812	98 640		2 173	2.20
Salaires et traitements			3 017 170	2 818 282		198 888	7.06
Charges sociales			901 084	875 114		25 970	2.97
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			253 856	316 124		62 268	19.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			167 526	182 311		14 786	8.11
Dotations aux provisions			17 323	26 427		9 104	34.45
Autres charges			4 138	23 722		19 584	82.56
Total des Charges d'exploitation (II)			13 487 707	13 925 341		437 634	3.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 142 861	1 443 025		300 164	20.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

18 057

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		77 440			77 440	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		77 440			77 440	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		77 440			77 440	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 220 301		1 443 025	222 724	15.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 026		27 310	22 715	83.17
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 349		2 001	5 348	267.31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		57 375		29 311	28 064	95.74
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 219		8 346	1 127	13.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 828		4 913	1 085	22.09
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		875		8 939	8 065	90.21
Total VIII		11 921		22 198	10 277	46.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		45 454		7 113	38 341	539.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		148 028		160 361	12 333	7.69
Impôts sur les bénéfices (X)		280 878		295 613	14 735	4.98
Total des produits (I+III+V+VII)		14 765 383		15 397 678	632 295	4.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		13 928 534		14 403 514	474 980	3.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		836 849		994 165	157 316	15.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

12 644

11 071

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

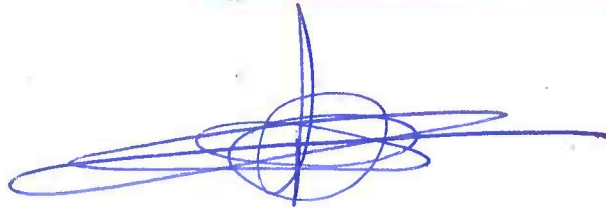
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SEB BUREAUTIQUE SAS
1 Rue du Viscos
Parc d'Activité des Pyrénées
65420 IBOS

GROUPE SULLY
Experts-comptables 

COMPTES ANNUELS

Contrôle Conforme à l'Original



GROUPE SULLY
19 RUE D AYOUS
AEROPOLE PAU PYRENEES
64121 SERRES CASTET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	21 624	21 624				
	Fonds commercial (1)	194 122	40 000	154 122	154 122		
	Autres immobilisations incorporelles	573 107	163 794	409 313	491 210	81 897	16.67
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	38 137	34 803	3 334		3 334	
	Autres immobilisations corporelles	2 041 336	1 683 087	358 249	402 663	44 414	11.03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	12 000		12 000	12 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	18 931		18 931	19 489	558	2.86	
Total II	2 899 257	1 943 308	955 949	1 079 485	123 535	11.44	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	732 633	39 475	693 158	754 860	61 701	8.17
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	756 652	66 821	689 831	1 345 552	655 721	48.73
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 012 545	61 230	2 951 315	2 716 746	234 569	8.63
	Autres créances	3 012 437		3 012 437	2 519 693	492 744	19.56
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 478 715		2 478 715	1 707 924	770 791	45.13	
Charges constatées d'avance (3)	21 379		21 379	13 089	8 291	63.34	
Total III	10 014 361	167 526	9 846 836	9 057 863	788 973	8.71	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 913 619	2 110 834	10 802 785	10 137 347	665 438	6.56	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
73 476

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 490 886)	490 886		490 886			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 541 980		2 541 980			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	49 089		49 089			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 158 753		1 164 588		994 165	85.37
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	836 849		994 165		157 316	15.82
Subventions d'investissement	1 667				1 667		
Provisions réglementées							
Total I	6 079 224		5 240 708		838 516	16.00	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	29 323		26 427		2 896	10.96
	Provisions pour charges						
	Total III	29 323		26 427		2 896	10.96
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 448 182		1 631 407		816 775	50.07
	Emprunts et dettes financières diverses			291 399		291 399	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 604		1 449 128		587 524	40.54
	Dettes fiscales et sociales	1 329 177		1 265 307		63 870	5.05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	33 565		64 466		30 901	47.93	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	21 710		168 505		146 795	87.12
	Total IV	4 694 238		4 870 213		175 974	3.61
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 802 785		10 137 347		665 438	6.56

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 694 238 4 870 213

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SEB Bureautique

Société par Actions Simplifiée
au capital de 490 886 €

1 rue du Viscos
65420 Ibos

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SEB Bureautique

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé unique de la société SEB BUREAUTIQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEB BUREAUTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Vianney Martin
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	21 624	21 624					
	Fonds commercial (1)	194 122	40 000	154 122	154 122			
	Autres immobilisations incorporelles	573 107	163 794	409 313	491 210	81 897	16.67	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	38 137	34 803	3 334		3 334		
	Autres immobilisations corporelles	2 041 336	1 683 087	358 249	402 663	44 414	11.03	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	12 000		12 000	12 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	18 931		18 931	19 489	558	2.86		
Total II	2 899 257	1 943 308	955 949	1 079 485	123 535	11.44		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	732 633	39 475	693 158	754 860	61 701	8.17	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	756 652	66 821	689 831	1 345 552	655 721	48.73	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	3 012 545	61 230	2 951 315	2 716 746	234 569	8.63	
	Autres créances	3 012 437		3 012 437	2 519 693	492 744	19.56	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 478 715		2 478 715	1 707 924	770 791	45.13		
Charges constatées d'avance (3)	21 379		21 379	13 089	8 291	63.34		
Total III	10 014 361	167 526	9 846 836	9 057 863	788 973	8.71		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 913 619	2 110 834	10 802 785	10 137 347	665 438	6.56		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

73 476

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 490 886)	490 886		490 886			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 541 980		2 541 980			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	49 089		49 089			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 158 753		1 164 588		994 165	85.37
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	836 849		994 165		157 316	15.82
Subventions d'investissement	1 667				1 667		
Provisions réglementées							
Total I	6 079 224		5 240 708		838 516	16.00	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	29 323		26 427		2 896	10.96
	Provisions pour charges						
	Total III	29 323		26 427		2 896	10.96
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 448 182		1 631 407		816 775	50.07
	Emprunts et dettes financières diverses			291 399		291 399	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 604		1 449 128		587 524	40.54
	Dettes fiscales et sociales	1 329 177		1 265 307		63 870	5.05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	33 565		64 466		30 901	47.93	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	21 710		168 505		146 795	87.12
	Total IV	4 694 238		4 870 213		175 974	3.61
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 802 785		10 137 347		665 438	6.56	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 694 238 4 870 213

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 108 842		6 108 842	5 935 174		173 668	2.93
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 180 011		8 180 011	8 346 270		166 259	1.99
Chiffre d'affaires NET	14 288 853		14 288 853	14 281 443		7 410	0.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			22 000	30 737		8 737	28.42
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			318 935	1 055 908		736 973	69.80
Autres produits			780	279		501	179.73
Total des Produits d'exploitation (I)			14 630 568	15 368 367		737 799	4.80
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 695 349	3 956 207		1 260 858	31.87
Variation de stock (marchandises)			677 390	637 748		1 315 138	206.22
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 461 349	3 515 664		54 315	1.54
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			75 967	777 415		701 448	90.23
Autres achats et charges externes *			2 115 743	1 973 184		142 559	7.22
Impôts, taxes et versements assimilés			100 812	98 640		2 173	2.20
Salaires et traitements			3 017 170	2 818 282		198 888	7.06
Charges sociales			901 084	875 114		25 970	2.97
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			253 856	316 124		62 268	19.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			167 526	182 311		14 786	8.11
Dotations aux provisions			17 323	26 427		9 104	34.45
Autres charges			4 138	23 722		19 584	82.56
Total des Charges d'exploitation (II)			13 487 707	13 925 341		437 634	3.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 142 861	1 443 025		300 164	20.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

18 057

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		77 440			77 440	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		77 440			77 440	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		77 440			77 440	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 220 301		1 443 025	222 724	15.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 026		27 310	22 715	83.17
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 349		2 001	5 348	267.31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		57 375		29 311	28 064	95.74
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 219		8 346	1 127	13.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 828		4 913	1 085	22.09
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		875		8 939	8 065	90.21
Total VIII		11 921		22 198	10 277	46.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		45 454		7 113	38 341	539.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		148 028		160 361	12 333	7.69
Impôts sur les bénéfices (X)		280 878		295 613	14 735	4.98
Total des produits (I+III+V+VII)		14 765 383		15 397 678	632 295	4.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		13 928 534		14 403 514	474 980	3.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		836 849		994 165	157 316	15.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

12 644

11 071

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 802 785.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 288 852.72 Euros et dégageant un bénéfice de 836 848.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par prudence, la base d'amortissement retenue correspond au coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Par ailleurs, la durée d'utilisation retenue de l'ensemble des immobilisations correspond à la durée d'usage.

Enfin, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une décomposition.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	788 853		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 797		3 451
Installations générales agencements aménagements divers	1 221 564		4 004
Matériel de transport	250 324		354
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	602 466		127 772
TOTAL	2 110 150		135 582
Autres participations	12 000		
Prêts, autres immobilisations financières	19 489		4 000
TOTAL	31 489		4 000
TOTAL GENERAL	2 930 493		139 582

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			788 853	788 853
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 111	38 137	38 137
Installations générales agencements aménagements divers			1 225 568	1 225 568
Matériel de transport		42 720	207 958	207 958
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		122 427	607 810	607 810
TOTAL		166 259	2 079 473	2 079 473
Autres participations			12 000	12 000
Prêts, autres immobilisations financières		4 558	18 931	18 931
TOTAL		4 558	30 931	30 931
TOTAL GENERAL		170 817	2 899 257	2 899 257

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	103 520	81 897		185 417
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 797	117	1 111	34 803
Installations générales agencements aménagements divers	916 825	113 846		1 030 672
Matériel de transport	240 099	6 776	38 975	207 901
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	514 766	52 095	122 345	444 515
TOTAL	1 707 487	172 834	162 431	1 717 890
TOTAL GENERAL	1 811 008	254 731	162 431	1 903 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	81 897				
Instal.techniques matériel outillage indus.	117				
Instal.générales agenc.aménag.divers	113 846				
Matériel de transport	6 776				
Matériel de bureau informatique mobilier	51 220		875		
TOTAL	171 959		875		
TOTAL GENERAL	253 856		875		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 427	17 323	14 427		29 323
TOTAL	26 427	17 323	14 427		29 323

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	40 000				40 000
Sur stocks et en cours	142 230	106 296	142 230		106 296
Sur comptes clients	40 081	61 230	40 081		61 230
TOTAL	222 311	167 526	182 311		207 526
TOTAL GENERAL	248 738	184 849	196 738		236 849
Dont dotations et reprises d'exploitation		184 849	196 738		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 931	0	18 931
Clients douteux ou litigieux	73 476	0	73 476
Autres créances clients	2 939 069	2 939 069	
Personnel et comptes rattachés	8 100	8 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 172	1 172	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 594	26 594	
Divers état et autres collectivités publiques	1 726	1 726	
Groupe et associés	2 473 765	2 473 765	
Débiteurs divers	501 080	501 080	
Charges constatées d'avance	21 379	21 379	
TOTAL	6 065 292	5 972 885	92 407

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 448 182	2 448 182		
Fournisseurs et comptes rattachés	861 604	861 604		
Personnel et comptes rattachés	703 467	703 467		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301 884	301 884		
Taxe sur la valeur ajoutée	305 353	305 353		
Autres impôts taxes et assimilés	18 474	18 474		
Autres dettes	33 565	33 565		
Produits constatés d'avance	21 710	21 710		
TOTAL	4 694 238	4 694 238		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	152.4490	3 220			3 220

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL LONS	29 728			29 728	
FONDS COMMERCIAL BAYONNE	9 909			9 909	
FONDS COMMERCIAL AUCH	114 486			114 486	
FONDS COMMERCIAL NAVARRE	40 000			40 000	40 000
Total	194 123			194 123	40 000

Des tests de dépréciations ont été effectués sur les fonds commerciaux inscrit à l'actif du bilan.

Suite à la dépréciation sur le fond commercial Navarre, lors de l'exercice précédent, la totalité du fond reste entièrement dépréciée

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel en location	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 130
Autres créances	503 977
Total	563 108

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 221
Dettes fiscales et sociales	872 423
Autres dettes	1 784
Total	1 054 429

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 379
Total	21 379
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	21 710
Total	21 710

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	6 108 842
Prestations de services	8 180 011
Total	14 288 853

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	32
Employés	30
Total	72

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
L'engagement retraite est de		298 219
Engagement total		298 219

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèses de calculs retenues:

Les droits dépendent de l'ancienneté acquise et des modalités de départ (à l'initiative de l'employeur ou du salarié) et sont exprimés en nombre de mois du salaire de fin de carrière.

- Date de simulation : 31/12/2023
- Table de mortalité : TH 2017-19
- Taux d'actualisation : 3,70 %
- Hypothèse de rendement de fonds : 2 %
- Taux d'évolution des salaires : 2,54 %
- Turnover : personnalisé
- Type de départ : volontaire
- Taux de charges sociales patronales : 50%
- Age de départ : progressif (entre 62 et 64 ans selon l'année de naissance)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CANON FRANCE	SAS	141940032	PARIS

Intégration Fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SEB BUREAUTIQUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CANON FRANCE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 802 785.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 288 852.72 Euros et dégageant un bénéfice de 836 848.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par prudence, la base d'amortissement retenue correspond au coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Par ailleurs, la durée d'utilisation retenue de l'ensemble des immobilisations correspond à la durée d'usage.

Enfin, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une décomposition.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	788 853		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 797		3 451
Installations générales agencements aménagements divers	1 221 564		4 004
Matériel de transport	250 324		354
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	602 466		127 772
TOTAL	2 110 150		135 582
Autres participations	12 000		
Prêts, autres immobilisations financières	19 489		4 000
TOTAL	31 489		4 000
TOTAL GENERAL	2 930 493		139 582

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			788 853	788 853
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 111	38 137	38 137
Installations générales agencements aménagements divers			1 225 568	1 225 568
Matériel de transport		42 720	207 958	207 958
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		122 427	607 810	607 810
TOTAL		166 259	2 079 473	2 079 473
Autres participations			12 000	12 000
Prêts, autres immobilisations financières		4 558	18 931	18 931
TOTAL		4 558	30 931	30 931
TOTAL GENERAL		170 817	2 899 257	2 899 257

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	103 520	81 897		185 417
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 797	117	1 111	34 803
Installations générales agencements aménagements divers	916 825	113 846		1 030 672
Matériel de transport	240 099	6 776	38 975	207 901
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	514 766	52 095	122 345	444 515
TOTAL	1 707 487	172 834	162 431	1 717 890
TOTAL GENERAL	1 811 008	254 731	162 431	1 903 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	81 897				
Instal.techniques matériel outillage indus.	117				
Instal.générales agenc.aménag.divers	113 846				
Matériel de transport	6 776				
Matériel de bureau informatique mobilier	51 220		875		
TOTAL	171 959		875		
TOTAL GENERAL	253 856		875		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 427	17 323	14 427		29 323
TOTAL	26 427	17 323	14 427		29 323

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	40 000				40 000
Sur stocks et en cours	142 230	106 296	142 230		106 296
Sur comptes clients	40 081	61 230	40 081		61 230
TOTAL	222 311	167 526	182 311		207 526
TOTAL GENERAL	248 738	184 849	196 738		236 849
Dont dotations et reprises d'exploitation		184 849	196 738		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 931	0	18 931
Clients douteux ou litigieux	73 476	0	73 476
Autres créances clients	2 939 069	2 939 069	
Personnel et comptes rattachés	8 100	8 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 172	1 172	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 594	26 594	
Divers état et autres collectivités publiques	1 726	1 726	
Groupe et associés	2 473 765	2 473 765	
Débiteurs divers	501 080	501 080	
Charges constatées d'avance	21 379	21 379	
TOTAL	6 065 292	5 972 885	92 407

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 448 182	2 448 182		
Fournisseurs et comptes rattachés	861 604	861 604		
Personnel et comptes rattachés	703 467	703 467		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301 884	301 884		
Taxe sur la valeur ajoutée	305 353	305 353		
Autres impôts taxes et assimilés	18 474	18 474		
Autres dettes	33 565	33 565		
Produits constatés d'avance	21 710	21 710		
TOTAL	4 694 238	4 694 238		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	152.4490	3 220			3 220

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL LONS	29 728			29 728	
FONDS COMMERCIAL BAYONNE	9 909			9 909	
FONDS COMMERCIAL AUCH	114 486			114 486	
FONDS COMMERCIAL NAVARRE	40 000			40 000	40 000
Total	194 123			194 123	40 000

Des tests de dépréciations ont été effectués sur les fonds commerciaux inscrit à l'actif du bilan.

Suite à la dépréciation sur le fond commercial Navarre, lors de l'exercice précédent, la totalité du fond reste entièrement dépréciée

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel en location	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 130
Autres créances	503 977
Total	563 108

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 221
Dettes fiscales et sociales	872 423
Autres dettes	1 784
Total	1 054 429

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 379
Total	21 379
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	21 710
Total	21 710

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	6 108 842
Prestations de services	8 180 011
Total	14 288 853

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	32
Employés	30
Total	72

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
L'engagement retraite est de		298 219
Engagement total		298 219

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèses de calculs retenues:

Les droits dépendent de l'ancienneté acquise et des modalités de départ (à l'initiative de l'employeur ou du salarié) et sont exprimés en nombre de mois du salaire de fin de carrière.

- Date de simulation : 31/12/2023
- Table de mortalité : TH 2017-19
- Taux d'actualisation : 3,70 %
- Hypothèse de rendement de fonds : 2 %
- Taux d'évolution des salaires : 2,54 %
- Turnover : personnalisé
- Type de départ : volontaire
- Taux de charges sociales patronales : 50%
- Age de départ : progressif (entre 62 et 64 ans selon l'année de naissance)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CANON FRANCE	SAS	141940032	PARIS

Intégration Fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SEB BUREAUTIQUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CANON FRANCE.

SEB BUREAUTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 490.885,84 euros

Siège social : Parc d'Activités des Pyrénées

1 rue du Viscos 65420 Ibos

402 915 821 RCS Tarbes

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-sept,

La société Pays de Loire Bureautique, société par actions simplifiée au capital de 304.000 euros dont le siège social est situé 1 impasse Jean Raulo, ZAC Extension du Moulin Neuf, 44800 Saint-Herblain, 330 075 805 RCS Nantes, représentée par Monsieur Jean-Christophe Witz, Président, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

Agissant en qualité d'associé unique de la société SEB Bureautique, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Modifications des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique constate que les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que le texte des résolutions proposées lui ont été soumis et ont été soumis au Comité social et économique.

Connaissance prise du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associé unique, connaissance prise des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve également les dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, dont le montant s'élève à 44.444 euros, représentant un impôt de 11.111 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 836.849 euros, en totalité au compte "report à nouveau", qui présentera ainsi, après affectation, un solde de 2.995.602 euros.

L'associé unique prend acte que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2022	0 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2021	2.200.000 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2020	0 €	0 €	0 €	0 €

TROISIEME DECISION

Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique constate qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

QUATRIEME DECISION

Modifications des statuts

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion, décide de modifier les stipulations statutaires conformément au projet de statuts annexés au présent procès-verbal, de sorte notamment à :

- mettre les statuts en adéquation avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- supprimer la faculté offerte au Président de la société de transférer le siège de la société en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes, de sorte que la décision de transférer le siège de la société relève de la compétence exclusive de l'associé unique,
- limiter les pouvoirs du Président dans l'hypothèse où l'associé unique n'exerce pas lui-même les fonctions de président de sorte que ce dernier ne puisse sans avoir été préalablement autorisé par l'associé unique effectuer certaines opérations,
- permettre la désignation d'une personne physique spécialement habilitée à représenter en qualité de représentant permanent le directeur général personne morale de la société,
- modifier le délai dans le cadre duquel le Comité social et économique doit être informé par tous moyens de tout projet de décision avant la date à laquelle l'associé unique ou les associés est (sont) appelé(s) à se prononcer, en le réduisant de 10 jours ouvrés à 8 jours,
- modifier les règles de majorité, de sorte que sauf dispositions contraires et en cas de société pluripersonnelle, les décisions collectives sont prises par un ou plusieurs associés représentant au moins les deux tiers des voix dont disposent les associés de la société présents, représentés ou s'étant valablement exprimés.

L'associé unique approuve dans son ensemble les nouveaux statuts de la société tels qu'annexés au présent procès-verbal.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Signature: Jean-Christophe WITZ
Jean-Christophe WITZ (27 juin 2024 17:19 GMT+2)

E-mail: jean-christophe_witz@fsi.canon.fr

Fonction: Président

Société: Pays de Loire Bureautique

L'associé unique

La société Pays de Loire Bureautique
Représentée par Monsieur Jean-Christophe Witz